

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil dix-huit, le 31 mai à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Martine BENJAMAA, Josette BESSE, Jacques BOUQUENEUR, Jean-Claude BOUROUH, Laurent BROCHET, Claude BRUCKERT, Jacques DEAS, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Daniel FRERY, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Jean LOCATELLI, Marie-Lise LHOMET, Bernard LIAIS, Emmanuelle MARLIN, Robert NATALE, Jean RACINE, Roger SCHERRER, Bernard TENAILLON, Jean-Claude TOURNIER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE
membres titulaires et membres suppléants Chantal MENIGOT et Myriam PISANO.

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Anissa BRIKH, Roland DAMOTTE, Christine DEL PIE, Gérard FESSELET, Joseph FLEURY, Sophie GUYON, Fatima KHELIFI, Thierry MARCJAN, Didier MATHIEU, Pierre OSER, Cédric PERRIN, Frédéric ROUSSE, Claude SCHWANDER.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Anissa BRIKH à Christian RAYOT, Christine DEL PIE à Jean-Claude TOURNIER, Joseph FLEURY à Chantal MENIGOT, Sophie GUYON à Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN à Myriam PISANO, Pierre OSER à André HELLE, Cédric PERRIN à Marie-Lise LHOMET et Frédéric ROUSSE à Josette BESSE.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 14 mai	Le 14 mai	En exercice	41
		Présents	30
		Votants	36

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents Josette BESSE est désignée.

2018-04-02 Budget du Service Assainissement Collectif- Attribution emprunt 2018 pour la mise en séparatif du quartier du collège à Delle et de la tranche Nord de la commune de Courtelevant : Contrat de prêt PSPL (Prêt secteur Public Local)

Rapporteur : Jean-Claude TOURNIER

Vu la délibération n° 2017-02-04 du 5 avril 2018 relative au vote du BP 2018 du budget assainissement,

Les marchés financiers ne sont pas soumis aux obligations du code des marchés publics.
La CDC propose des emprunts spécifiques pour l'assainissement.

2018-04-02 Budget assainissement collectif-Attribution emprunt 2018 mise en séparatif quartier collège de Delle et tranche nord de Courtelevant – Contrat de prêt PSPL

Ils s'articulent autour d'une proposition de prêt à taux variable indexé sur le taux du livret A + 0,75 %, sur 40 ans.

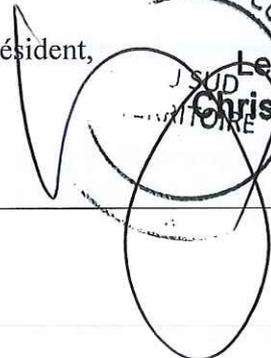
Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **de valider le choix de l'organisme attributaire de la ligne de financement : la Caisse des Dépôts et Consignation**
- **de délibérer sur les conditions suivantes de l'offre de prêt :**
 - Type : contrat de prêt PSPL
 - Montant du prêt : 420 000 € (quatre cent vingt mille euros)
 - Durée d'amortissement : 40 ans
 - Durée de préfinancement : 3 à 12 mois maximum
 - Taux du préfinancement : taux du livret A + 0,75 %
 - Périodicité des échéances : annuelle
 - Index : livret A
 - Un taux d'intérêt actuariel annuel : taux du livret A en vigueur à la date d'effet du contrat + 0,75 %
 - Révisabilité du taux d'intérêt à chaque échéance : en fonction de la variation du taux du livret A
 - Amortissement : constant ;
 - Typologie Gissler : 1A
 - Commission d'instruction : 0,06% (6 points de base) du montant du prêt
- **d'autoriser le Président à signer seul le Contrat de Prêt réglant les conditions de ce Contrat et la ou les demande(s) de réalisation de fonds.**

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

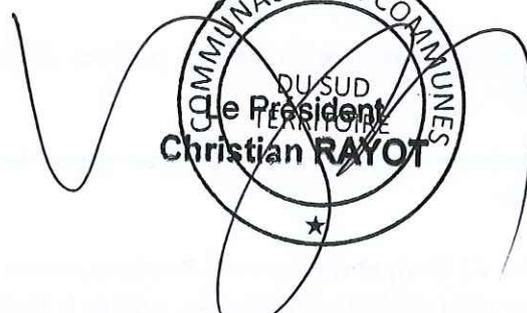
Et publication ou notification le 05 JUIN 2018

Le Président,


Le Président
Christian RAYOT



Le Président,


Le Président
Christian RAYOT

